

Bénéficiez de nos
Honoraires "privilèges"
avec le Mandat d'Edgard

BARÈME D'HONORAIRES

Vente Habitation

Le Mandat Simple

	PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES TTC
de	0 € à 99 999 €	5 000 €
de	100 000 € à 200 000 €	6%
	A partir de 200 001 €	5%
	Supérieur à 2 Millions €	4%

Le Mandat d'Edgard

	PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES TTC
de	0 € à 99 999 €	4 500 €
de	100 000 € à 200 000 €	5%
	A partir de 200 001 €	4%
	Supérieur à 2 Millions €	3%

Vente Fonds de commerce

Le Mandat Simple

	PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES TTC
Inférieur à	50 000 €	5 000 €
Supérieur à	50 000 €	10%

Le Mandat d'Edgard

	PRIX DE VENTE NET	HONORAIRES TTC
Inférieur à	50 000 €	4 500 €
Supérieur à	50 000 €	9%

- Les Honoraires à la charge de l'acquéreur : La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.
- Les Honoraires de délégation de mandat restent applicables au mandat principal.
- Les Honoraires de parts de société sont identiques à ceux des fonds de commerce

Expertise immobilière judiciaire : PRIX sur devis

Retrouvez toutes nos
informations sur notre site



<https://www.labatissededgard.com/>